

Théophraste Renaudot, créateur du journalisme en France : une grande figure médicale de l'école de Montpellier / [Emile Forgue].

Contributors

Forgue, Emile.

Publication/Creation

Paris : Masson, 1927.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/hba6e8u8>

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

Professeur FORGUE
Membre Correspondant de l'Institut

Théophraste Renaudot

Créateur du journalisme en France

UNE GRANDE FIGURE MÉDICALE DE L'ÉCOLE DE MONTPELLIER



Théophraste Renaudot entre le Mensonge et la Vérité.

MASSON & C^{ie}, Editeurs
Libraires de l'Académie de Médecine
120, Boulevard Saint-Germain - PARIS (VI^e)

1927

25 JANVIER 1927

PRIX SANS MAJORATION

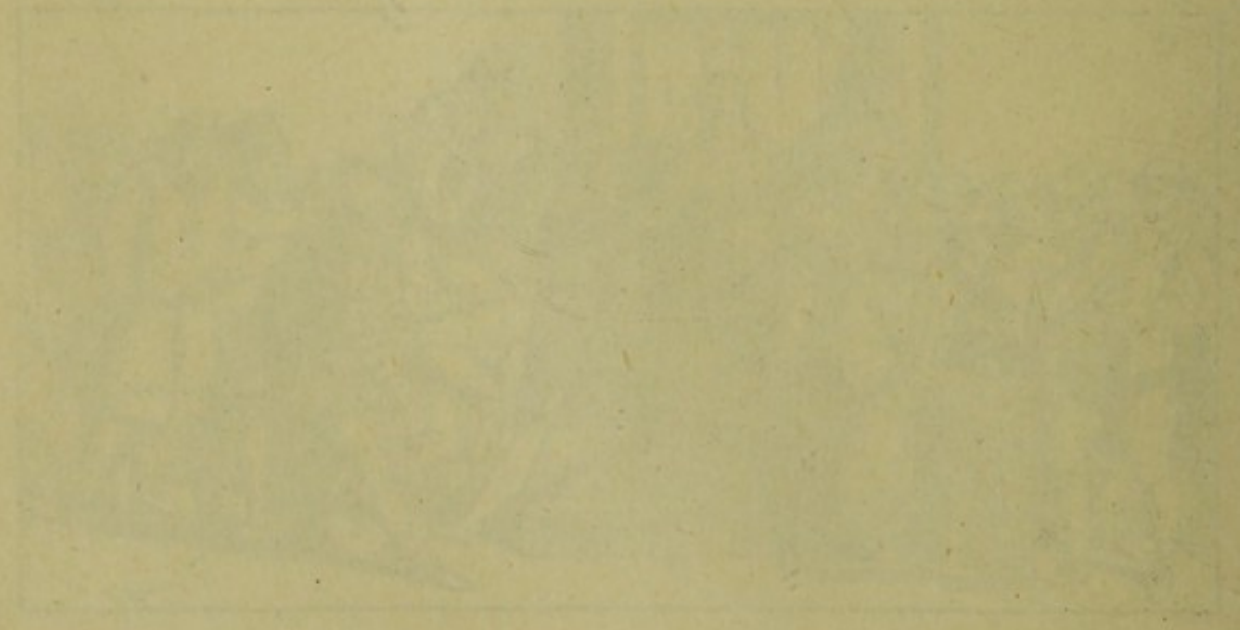
15 FR.

MASSON & C^{ie}

Theophraste Renaudot

Créateur de la Bibliothèque de France

1700-1740



MASSON & C^{ie}

de Fran
15fr

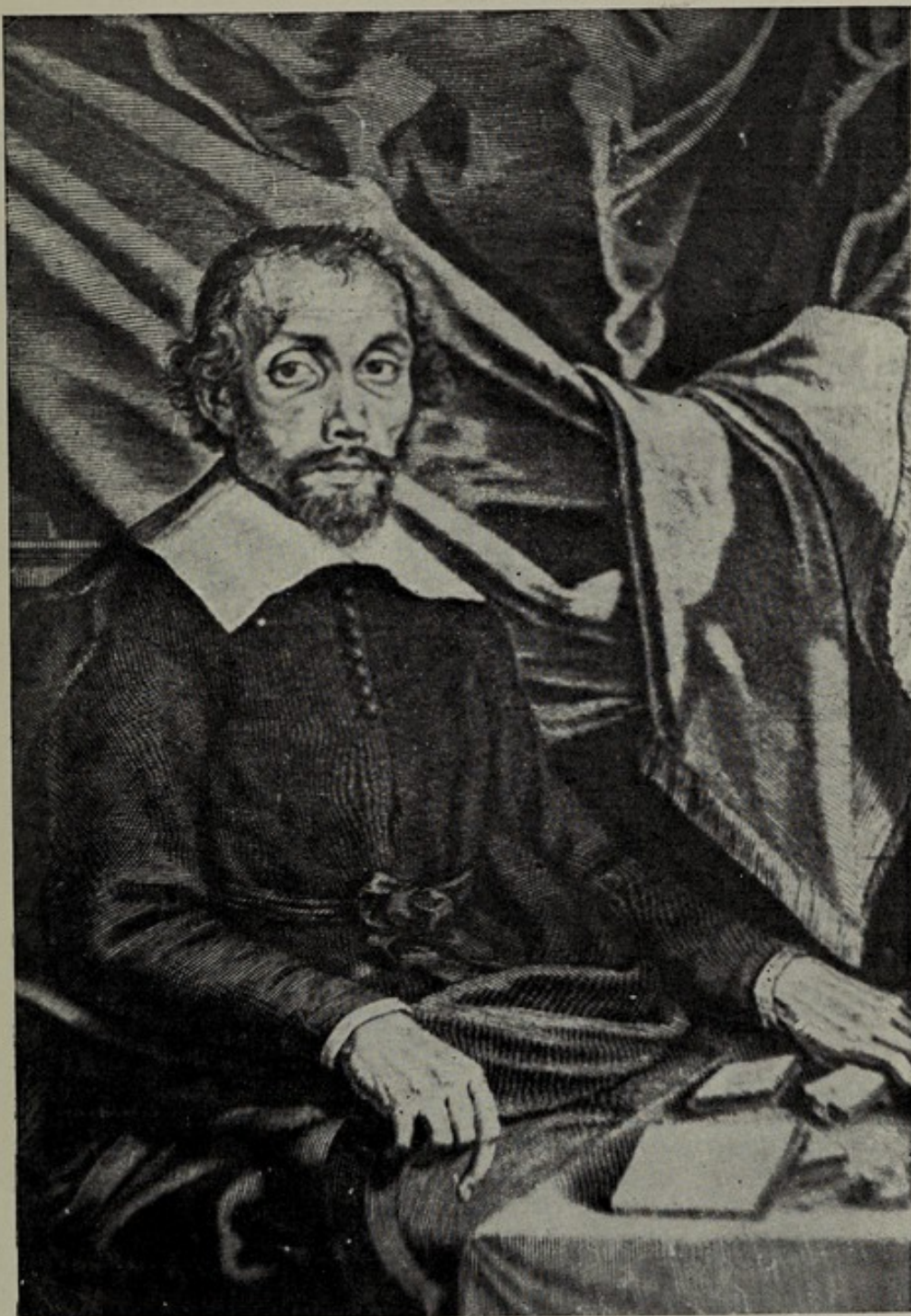
L'Origine du journal en France

THÉOPHRASTE RENAUDOT

Dear Mr. [illegible]

[illegible]

[illegible]



THÉOPHRASTE RENAUDOT

Docteur de l'Université de Montpellier (12 juillet 1606)

Créateur du journalisme en France

Premier numéro de la Gazette, paru le 30 mai 1631

CONFÉRENCE A LA SÉANCE D'INAUGURATION

DU

Congrès de la Presse Médicale Latine

dans la Salle d'Honneur de la Faculté de Médecine de Paris

TRÈS HONORÉS CONFRÈRES DE FRANCE,
ET DES NATIONS LATINES.

Il y aura bientôt trois siècles — quatre ans seulement nous séparent de cet anniversaire — que naissait, en France, le premier journal. C'est, en effet, le 30 mai 1631, que parut le numéro initial de la *Gazette*, par privilège royal, daté du même jour, permettant « au sieur RENAUDOT, l'un des médecins ordinaires du roi, et maître général du bureau d'adresses du royaume, de faire imprimer, vendre et distribuer dans les dits bureaux d'adresses, ou en tel autre lieu et par telle personne qu'il voudra, les Gazettes, Relations et Nouvelles ordinaires, tant de ce royaume que des pays étrangers ».

J'ai, sous les yeux, la copie de ce précieux recueil des *Gazettes* de l'année 1631, dont la Nationale possède le très rare exemplaire. Et je ne puis pas considérer, sans recueillement, sans respect, cette demi-feuille de quatre pages, petit in-4°, sur une seule colonne, modestement hebdomadaire, qui paraissait tous les vendredis (le samedi à partir du 1^{er} janvier 1633), et qui coûtait un sou parisis, de quinze deniers, soit environ six centimes. La feuille (qui n'est datée qu'à partir de son sixième numéro, celui du 4 juillet 1631), commence par ce seul

RECUEIL DES
GAZETTES.
de l'année 1631.

DEDIE' AV ROY.

AVEC VNE PREFACE SERVANT
à l'intelligence des choses qui y sont contenues.

Et vne Table alphetique des matieres.



Au Bureau d'Adresse, au grand Coq, rue de la Calandre,
sortant au marché neuf, pres le Palais à Paris.

M. D C. XXXII.

Avec Privilège.

LE RECUEIL DES GAZETTES DE L'ANNÉE 1631
Photographie de l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale

GAZETTE

LE Roy de Perse avec 15. mille chevaux & 50. mille hommes de pied assiege Dille à deux iournées de la ville de Babylon: où le grand Seigneur a fait faire commandement à tous ses Janissaires de se rendre sous peine de la vie, & continue nonobstant ce divertissement-là à faire tousiours vne aspre guerre aux préneurs de Tabac, qu'il fait suffoquer à la fumée.

De Constantinople le 2. Avril 1631.

Sa Sainteté a finalement receu les articles & conditions accordées concernant la paix si long temps attendue en Italie. Il est survenu dans Madril vn accident de feu qui a fort endommagé l'hostel du Comte Olivarez, & le Palais Royal. Sa Majesté Catholique a pourveu le Marquis d'Ayton de la charge de General de la marine en la coste de Flandres, & a envoyé Dom Ferdinand Contieras pour haister le parlement de la flotte de Vestinde. Le Clergé contribué en Portugal deux cens vingt-cinq mil escus pour subvenir à la necessité presente des affaires.

De Rome le 26. Avril

La ville d'Ulm a refusé ouvertement la contribution que le Commissaire Imperial luy demandoit, & respondu au Magistrat qu'ils acceptoyent la resolution de l'assemblée de Lipsic. On fait marcher contr'eux les Regimens d'Italie: Mais on croit que le passage leur sera refusé par ceux de Sueve & Franconie, qui ont desia leué force Soldats.

De la haute Allemagne le 30. Avril.

Les Imperialistes se sont icy arrestez apres la prise de Francfort sur Oder, & attendent mille Hongrois que le Palatin leur doit enuoyer, qui se ioindront à la garnison de Landsberg, & autres troupes dont Tilly les doit grossir, capables de resister deormais aux Suedois entrez en la Syleisie.

De Freisbad en Syleisie le 1. May.

Les Espagnols ne sont point contents, & ne trouvent point leur pour l'Estat de Milan que les passages de Savoye soyent gardez par les Suisses, & dit-on que les Grands promettent d'entretenir 40000. hommes si l'on continué la guerre. A quoy les François repliquent, sans se haster, qu'ils ne rendront point ce qu'ils tiennent sans vne bonne execution du traité de la part des autres.

De Venise le 2. May

On leve des gens de guerre par toute l'Autriche, Syleisie, Moravie, Boheme, Baviere, & pais circonvoisins, qui donneront bien des affaires au Roy de Suede. Le Burgrave de Dona est retourné en Syleisie y prendre la conduite des armées. On ne doute plus de la paix d'Italie, ny de celle de Transsilvanie. On a icy publié vn Edict portant, que chaque maison payera deux florins dans le premier de May prochain. Le fils de l'Empereur assisté du Duc de Fridland, s'en va en qualité de Generalissime conduire les troupes qui retournent d'Italie, auxquelles se doiuent ioindre 24. mille hommes que ledit Duc de Fridland

De Vienne le 3. May.

titre: *Gazette*; au bas se trouve, en italique, cette indication qui évoque le charme simple et pittoresque de notre vieux Paris: « *Au bureau d'adresses, au Grand Coq, rue de la Calandre, sortant au Marché Neuf, près le Palais, à Paris* ». Et la première nouvelle qu'elle porte à la connaissance du public et qui émane de Constantinople, à la date du 2 avril 1631, est la suivante: « Le Roy de Perse, avec 15 mille chevaux et 50 mille hommes de pied assiège Dille, à deux journées de la ville de Babylone, où le Grand Seigneur a fait faire commandement à tous ses janissaires de se rendre, sous peine de la vie, et continue, nonobstant ce divertissement là (cette diversion), à faire toujours une aspre guerre aux preneurs de Tabac, qu'il fait suffoquer à la fumée ».

Et voilà l'humble commencement, le fait-divers de rédaction médiocre et sommaire, qui constitue l'origine de cette haute puissance qu'est devenue la Presse moderne, à la fois direction et reflet de l'opinion publique, organe indispensable d'information et de publicité, instrument de gouvernement et en même temps arme de combat contre les gouvernements, agent précieux d'évolution pacifique et ferment possible de révolution, au total l'une des grandes forces intellectuelles et morales qui mènent le monde et préparent ses destins!

De ce jour de printemps 1631 à notre année 1927, que de bouleversements politiques, que de progrès techniques d'information et de diffusion de la pensée humaine! En vérité, que penserait notre ancêtre RENAUDOT si, par miracle, il pouvait être introduit, à l'heure du fébrile travail de rédaction et de composition, dans une de ces puissantes maisons que représente, actuellement, un grand journal, équipé à la moderne, comme

une usine, en communication ultra-rapide avec le monde entier, armé de toutes les ressources scientifiques de transmission à toute vitesse! Mais, du moins, pourrait-il proclamer que si, matériellement, l'organisation du journal s'est transformée à ce degré merveilleux, moralement, les règles du journalisme demeurent immuables et doivent rester telles qu'il les traçait, dès l'origine, dans ces préfaces, hardies et profondes, où il défendait, contre ses jaloux, l'esprit de sa *Gazette* et en indiquait, avec une grande noblesse de pensée, la portée sociale et les devoirs.

Envers le public, est-il possible de tenir un langage plus digne et plus sage, que ces paroles de sévère tenue professionnelle: « Ma prière s'adresse, dit-il, aux particuliers, à ce qu'ils cessent de m'envoyer des mémoires partiels et passionnés, vu que nos *Gazettes* sont épurées de toute autre passion que celle de la *vérité* ». — Envers les puissants, quelle attitude de fière indépendance: « Je dirai à ceux qui se plaignent de quoi je parle quelquefois des grands sans les louer, que la vraie et solide louange se trouvant dans les actes vertueux, *dire la vérité, c'est louer ceux qui le méritent* ».

En, quelle prescience des droits de la pensée libre et de sa force explosive contre l'oppression, quelle haute conscience de son devoir et de son pouvoir de vérité, nous devons admirer dans cette superbe apostrophe aux rois de la terre: « Je ferai, affirme-t-il, en ce lieu, aux princes et aux états étrangers, la prière de ne perdre point inutilement le temps à vouloir fermer le passage à mes *Nouvelles*, vu que c'est une marchandise dont le commerce ne s'est jamais pu défendre *et qui tient de la nature des torrents qu'il se grossit par la résistance* ». Voilà,

certes, une audacieuse image et il a fallu au pauvre gazetier, comme l'appelaient les pamphlets de l'époque, une belle intrépidité d'âme pour en risquer la hardiesse, il y a trois siècles, en un temps où les plus hautes têtes n'étaient guère solides sur les épaules; en vérité, même à notre époque et sous notre régime, pourrions-nous signer une profession de foi plus libérale?

Dès son origine, le Journal se révèle, en effet, comme un pouvoir de vive croissance, de développement ininterrompu. Le créateur de la *Gazette* ne s'était point trompé sur ses destinées; il avait vu juste, profond et loin, lorsqu'en 1632 il prophétisait, déjà, que son œuvre serait impérissable.

Dès la seconde année, l'humble demi-feuille de RENAUDOT est forcée de doubler son format, qui est porté à huit pages, divisées en deux cahiers, intitulés l'un: *Gazette*, l'autre: *Nouvelles ordinaires de divers endroits*: en raison de la diversité des matières, les nouvelles comprennent les pays septentrionaux et occidentaux, et la *Gazette*, ceux de l'Orient et du Midi. Il est intéressant de comparer la *structure* de ce premier journal de France à l'ordre de composition d'un de nos grands quotidiens modernes; et la comparaison, au point de vue de la distribution méthodique, n'est point au désavantage de la vieille *Gazette*. La chronique de l'étranger est en tête; les nouvelles de la Cour sont à la fin: « Disposition conforme, disait RENAUDOT, à l'ordre du temps et à la suite des dates; sauf à ceux qui voudraient suivre celui de la dignité, à commencer leur lecture par la fin, à la mode des hébreux ». Comme fait actuellement le *Larousse Mensuel*, RENAUDOT publie, en plus, tous les mois, un numéro supplémentaire, ser-

vant de lumière et d'abrégé aux numéros hebdomadaires, apportant ainsi une mise au point souvent nécessaire; « car, selon l'observation judicieuse de notre premier ancêtre en journalisme, il est des nouvelles comme des métaux; ceux-ci, au sortir de la mine, sont mêlés de quelque terre; celles-là d'abord sont ordinairement accompagnées de quelques circonstances mal entendues, dont elles s'épurent avec un peu de temps, comme font les autres étant jetés dans leurs lingotières ». Croit-on, en vérité, que nos périodiques ne gagneraient point en exactitude à cette révision mensuelle, à ce triage critique des informations hâtives ou contradictoires? Plus tard, ces suppléments mensuels sont remplacés par des annexes, consacrées à la publication des documents officiels, à des communiqués sur les événements de marque, sièges, batailles, fêtes, sur les édits, ordonnances et règlements: la primitive *Gazette* prend une allure de journal officiel.

Ainsi, le cadre du premier journal français allait en s'élargissant, de même que sa solidité de construction et sa résistance à toutes les attaques s'affirmaient de plus en plus. Quand, au déclin de sa vie, RENAUDOT médite tristement sur les ruines de la plupart de ses « innocentes inventions », comme il disait avec modestie, quand il a perdu procès sur procès, quand, par sentence du Châtelet et par arrêt du Parlement, il lui est fait « très expresses inhibitions et deffences » d'exercer la médecine à Paris, de prêter sur gages, de tenir bureaux d'adresses, et de continuer ses consultations charitables, dans ce désastre de toute son œuvre, seule, la *Gazette* survit!

Dans sa réponse au libellé fait contre les consul-

RESPONSE
DE
THEOPHRASTE
RENAVDOT.

Docteur en la celebre Faculté de Medecine de
Montpellier, Medecin du Roy, Commissaire
general des pauvres, Maistre & Intendant
general des Bureaux d'Adresse
de France,

*AV LIBELLE FAIT CONTRE
les Consultations charitables pour les
pauvres malades.*



A PARIS,
Au Bureau d'Adresse, rue de la
Calandre.

M. D. C. XLI.

PHOTOGRAPHIE DE LA PAGE DE TITRE
DE CET IMPORTANT DOCUMENT
que nous avons retrouvé dans les collections de la Bibliothèque
de notre Faculté

tations charitables, en 1641, document de haut intérêt que nous avons retrouvé dans les collections de la bibliothèque de notre Faculté, nous trouvons cette fière réplique: « *Mon introduction des Gazettes en France, contre lesquelles l'ignorance et l'orgueil, vos qualitez inféparables, vous font vfer de plus de mépris, est vne des inventions de laquelle j'aurois plus de fujet de me glorifier, fi j'estois capable de quelque vanité outre ce qu'il en faut pour vne jufte défenfe* ».

Et quelle haute satisfaction il eût éprouvée s'il avait pu, en mourant, mesurer la longue carrière réservée à cette *Gazette*, dont il resta, jusqu'à son dernier jour, l'animateur, infatigable; s'il l'avait vue, sous Louis XIV, pour enregistrer les exploits du Grand Roi et les magnificences de Versailles, porter son format de huit à douze pages, doubler sa périodicité en 1762, prendre, à partir de cette même année, le titre vénérable de *Gazette de France*, portant en tête les armes royales, traverser la tourmente révolutionnaire, s'adapter aux régimes successifs et rester, pendant près de deux siècles et demi de publication ininterrompue, le plus ancien journal de l'Europe et le Doyen de tous les journaux de France!

Il faut reconnaître que, dès ses débuts, le journal de RENAUDOT avait eu la chance de trouver deux solides appuis: d'une part, la faveur du public; de l'autre, le soutien du pouvoir.

La *Gazette* était vite devenue populaire: ne répondait-elle pas à cette curiosité d'information, à cet appétit de nouvelles qui est un des besoins de l'esprit humain: « Depuis les grands jusqu'aux petits, dit un contemporain, on ne parle d'affaires que par la *Gazette*; les aisés

l'achètent et en font des recueils; d'autres se contentent de la lire en payant des droits pour cette lecture, ou se cotisent entre eux pour l'acheter à moins de frais ». Elle est vendue et criée, dans les rues de la ville, par des colporteurs qui ressemblent étonnamment à nos actuels



Théophraste Renaudot entre le Mensonge et la Vérité.

(Estampe de la Nationale montrant, à gauche, un crieur portant un panier rempli d'exemplaires de la Gazette.)

camelots de la rue du Croissant. Une estampe du temps, conservée à la Bibliothèque de la rue Richelieu, et représentant la Gazette assise sur un trône, entre le Mensonge démasqué et la Vérité, recevant les hommages et les nouvelles de tous les peuples de la terre, nous montre, au fond, un crieur, portant un panier rempli d'exemplaires; et une riposte de RENAUDOT à l'attaque d'un gazetier de Cologne décrit pittoresquement « ces curieux impatients arrachant des mains des colporteurs la

Gazette, encore toute moite de l'impression ». On la consulte aussi dans certaines boutiques, notamment chez RIBOU, LOISON et autres « regratiers » ou brocanteurs du Pont-Neuf. Aussi, durant la Fronde, quand RENAUDOT suivit la Cour à Saint-Germain, dès les premiers jours du blocus, « Les Parisiens, renfermés dans leurs murs, dit une Mazarinade, souffraient moins de la disette de pain que du manque des *Gazettes* ».

Mais, surtout, le plus efficace atout dans son jeu, c'était de compter, comme patrons, et même comme rédacteurs très illustres, ces deux puissances: le Cardinal, le Roi. Le grand et impérieux ministre avait rapidement compris quelle force de gouvernement lui viendrait de ce nouveau moyen de diriger et de dominer l'opinion publique, quelle arme de riposte il lui fournissait contre la guerre de pamphlets qui l'irritaient et auxquels il lui était difficile de répondre directement; et, comme il se connaissait en hommes, il avait apprécié quel concours il pouvait attendre de cet esprit intègre et voué au bien; car, il y avait, dans ce terrible homme d'Etat, de fortes chaleurs de cœur. Aussi, dans la coulisse, il faisait partie occulte du bureau de rédaction de la *Gazette*, lui envoyait, par l'intermédiaire de l'Éminent grise, du père Joseph, qui se rendait deux fois par semaine rue de la Calandre, des articles entiers, y faisait insérer les traités d'alliances, les capitulations, les relations des sièges et des batailles écrites par les généraux (on voit, par là, que les communiqués d'état-major ne datent pas d'aujourd'hui), et les dépêches des ambassadeurs, faisant ainsi servir l'humble feuille du médecin journaliste à ce double but vers lequel sa pensée fut toujours dirigée: la majesté du trône et la grandeur de l'Etat.

Quant à Louis XIII, c'est un roman que de l'imaginer, ainsi que l'a fait un chroniqueur, plus spirituel que documenté, « quittant sournoisement son Louvre pour se rendre, à bas bruit, dans la boutique de la rue de la Calandre, où il se dédommageait, par maints commérages, du silence auquel le condamnait son ministre ». Il est réel qu'il était un collaborateur bénévole de la *Gazette*, qu'il lui apportait des échos, des propos de la Cour, parfois même des vers de mirliton, royalement médiocres, comme ceux que lui inspira l'accès de fureur, poussé jusqu'à l'incontinence, qui advint un jour, à la favorite, Mlle de LAFAYETTE, au jeu de la Reine, à Saint-Germain.

Mais, il ne faudrait pas croire que ce roi, rejeté dans l'ombre par la haute figure de Richelieu, bornât sa collaboration à ces pauvretés, ni le juger par cette mauvaise pièce de vers, qui, d'ailleurs, arrêtée par la sévère censure du Cardinal, ne fut point insérée: ce n'était pas le débile cerveau, désœuvré, « faiseur de petits airs et de chansons en bouts rimés » que MICHELET a représenté; il savait, à l'occasion, faire énergiquement son métier de souverain; il avait apprécié le rôle politique de la presse naissante. Quand, après la mort de ses deux protecteurs, le Cardinal et le Roi, en 1644, RENAUDOT fut tracassé et menacé de la Bastille pour un article publié onze ans avant et mettant la Reine en cause, il pouvait, en toute exactitude répondre, pour sa défense: « Chacun sait que le roi ne lisait pas seulement mes *Gazettes* et n'y souffrait pas le moindre défaut, mais qu'il m'envoyait presque ordinairement des mémoires pour y employer ». Et la preuve en est fournie, selon le père GRIFFET, par deux volumes des manuscrits de Béthune qui contiennent les

minutes de ces différents articles écrits de la propre main de Sa Majesté Louis XIII. N'est-ce point un impressionnant retour des choses humaines que de voir un roi de France et son très grand ministre, pour fortifier le pouvoir absolu, forger eux-mêmes l'arme libératrice qui, un siècle et demi après, devait l'abattre!

Voilà donc, de quel haut parrainage et de quelle popularité, RENAUDOT, le père du journalisme, fut, dès le début, honoré et secondé. C'est, pour nous, une juste fierté professionnelle que de saluer, dans ce novateur, dans cet esprit d'avant-garde, un médecin. Pour le bien connaître, dans la multiple activité de sa haute intelligence, l'une des plus vastes de son époque, servie par un labeur opiniâtre, reportons-nous, par la pensée, si vous le voulez bien, vers son bureau de rédaction et allons le visiter à sa maison du Grand Coq, rue de la Calandre. Nous sommes dans notre vieux et cher Paris, d'il y a trois siècles; nous descendons la rue Saint-Jacques, nous traversons le petit Pont, surmonté de maisons, flanqué de moulins, nous pénétrons dans la rue de la Cité et arrivons rue de la Calandre, paroisse Saint-Germain-le-Vieil, près du Palais; l'hôtel du Grand Coq a une issue près du Marché-Neuf; c'est l'un des coins les plus vivants de Paris, les plus bariolés, retentissant, du matin au soir, de disputes, d'appels, de crudités gauloises, de cris de harangères; et ce voisinage populaire est une bonne fortune pour le bureau d'adresses et pour le centre de consultations charitables. Nous pouvons y venir dès la première heure; car, en ce temps, le Parisien était forcé de régler sa vie sur la lumière du jour: dès cinq heures du matin, nous avons rencontré des groupes d'étudiants, réveillés au son de cloches des

matines, qui descendent dans les rues sombres et étroites du Quartier Latin et se dirigent vers la rue du Fouarre. Nous pénétrons dans la demeure et trouvons déjà notre confrère au travail, feuilletant des registres.

C'est qu'il n'est pas seulement un directeur de journal. Il mène de front, avec une égale ardeur créatrice, cette œuvre triple, inspirée du même idéal d'humanité et de charité; le *bureau d'adresses ou de rencontre*, qui a surtout pour but de renseigner, sur les emplois disponibles, les malheureux accourus en troupe à Paris, pour y trouver du travail et de les préserver du vagabondage; le « *Bureau de vente à grâce, troques et rachats* » de meubles et autres biens quelconques qui, sur gage, fournit aux gens du peuple les avances nécessaires; le *service des consultations charitables*, où le malade reçoit gratuitement des conseils et des remèdes. Toute la maison du Grand Coq est remplie de cette quadruple activité; et, à chaque étage, l'aspect du travail spécialisé est changeant. Ici, c'est l'imprimerie, où une presse à bras a remplacé les vingt scribes, groupés autour d'une large table, qui, au début, étaient occupés à calligraphier les nouvelles à la main, dont la *Gazette* est issue. Là, ce sont les bureaux, tables et registres aux dossiers méthodiquement classés, où, moyennant modique redevance de trois sous, et gratuitement pour les pauvres, sont renseignés tous ceux qui veulent « vendre, acheter, louer, permuter, les maîtres qui cherchent des compagnons, les compagnons qui cherchent des maîtres (ceux-ci moins nombreux, ce qui prouve qu'il y a trois siècles l'offre d'emploi l'emportait déjà sur la demande), ceux qui ont des avis à donner ou à recevoir, pour toutes sortes d'affaires, négoes et commodités quelconques ». Plus

loin, sont des pièces remplies de hardes, de bijoux, de meubles déposés en gage, numérotés, étiquetés avec la moitié d'un morceau de parchemin, dont l'emprunteur a l'autre moitié, pareillement marquée de son numéro, comme dans un vestiaire bien organisé. Dans la grande salle du bureau d'adresses, dès le mois de novembre 1633, se tiennent, le lundi, des conférences, établies sur des bases vraiment démocratiques, où la discussion est libre sur toutes les questions proposées, sauf la religion et les affaires d'Etat qui sont laissées à la Sorbonne et au Conseil, d'où elles procèdent. Le mardi, dans la même salle, et plus tard, tous les jours, fonctionne le service des consultations: une quinzaine de médecins, amis de RENAUDOT, divisés en plusieurs tables, examinent les malades; si le cas est difficile, ils se groupent en consultation; les chirurgiens pratiquent la partie manuelle de l'ordonnance; les apothicaires délivrent les médicaments; les élèves suivent ces séances instructives; à côté, sur un fourneau, des fioles, des alambics, des éprouvettes, l'arsenal d'un vrai laboratoire de chimie, où, contre les règles de la pharmacie de l'époque, les minéraux dominent.

En vérité, quel est le réformateur, quel est l'homme d'Etat qui, avec une semblable unité d'inspiration et une égale diversité d'invention, ait mis sur pied une organisation sociale de cette valeur et de cette envergure? Dans cette maison de la rue de la Calandre, sont nés les plus puissants moteurs de la vie publique moderne et les meilleurs instruments de l'assistance sociale: *le journal; la publicité; le prêt sur gages*, que le peuple reconnaissant appelle le Mont-de-Piété, l'élevant ainsi au rang des inspirations de charité chrétienne; *les*

consultations gratuites. De cet hôtel du Grand Coq sortent à la fois des nouvelles pour les curieux, des secours pour les pauvres, des conseils et des remèdes pour les malades. L'homme qui conduit toute cette organisation charitable est, vraiment, une personnalité de haut relief, un philanthrope doublé d'un socialiste avant l'heure, car il n'a point craint de signer cette pensée de haute solidarité sociale: « *Il faut que, en un Etat, les riches aident aux pauvres, son harmonie cessant lorsqu'il y a partie d'enflée outre mesure, les autres demeurant atrophiées* ». Dans ces temps, où la misère des peuples était si profonde, un autre bienfaiteur, un saint homme, inspiré de la même recherche ardente et désintéressée du bien, peut lui être comparé, qui eut, comme lui, l'esprit ouvert à toutes les idées justes, et qui, comme lui, ne fut pas l'ouvrier *unius operis*, le créateur d'une seule œuvre, mais l'animateur de multiples fondations, le créateur de l'ordre des Filles de la Charité, Saint Vincent de Paul; ce médecin et ce prêtre, ces deux fils de la vieille terre de France, se ressemblent et se valent par leur dévouement au service des pauvres, par l'efficacité de leur bonté agissante.

Mais, dans cette application multiforme de son esprit, à la fois inventif et réalisateur, RENAUDOT reste, avant tout, médecin. « La médecine, répondait-il, *aux petits avortons d'esprit*, qui blâmaient la diversité de ses emplois, la médecine est le centre de mon repos; c'est la masse de mon édifice ». La grande réforme médicale qu'il a tentée se fondait sur ces deux principes essentiels: *la clinique opposée à la scolastique; la chimie appliquée à la médecine*. Grâce aux conférences du Lundi, RENAUDOT avait groupé autour de lui des médecins de pro-

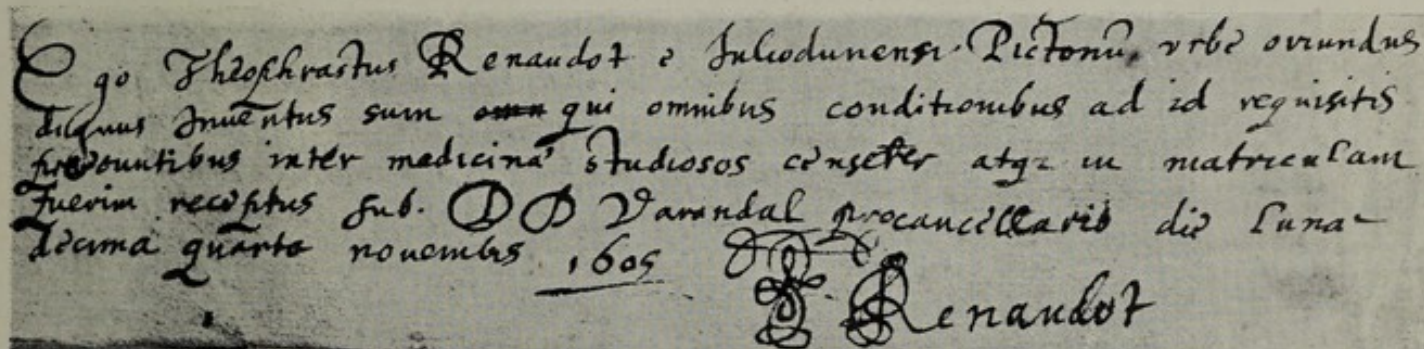
vince, surtout des docteurs de Montpellier, et même des élèves parisiens, enclins à accepter les idées nouvelles et les remèdes chimiques; c'était là un noyau de corps enseignant, et RENAUDOT comprit avec une grande clairvoyance qu'il pouvait ainsi opposer à la vieille Faculté, immobilisée dans ses stériles discussions scolastiques, une école médicale nouvelle, éprise de progrès, ouverte à la méthode expérimentale, fondée sur l'étude du malade. Et c'est bien, comme l'a dit GILLES DE LA TOURETTE, un essai de faculté libre au XVII^e siècle qu'a entrepris RENAUDOT. Ses consultations charitables ont été le germe de l'enseignement clinique; son fameux opuscule, « la Présence des Absents » a constitué la première ébauche d'un traité de diagnostic; vingt mille consultants ont passé par le bureau d'adresses, en moins de dix ans, représentant un imposant matériel d'instruction clinique; et si l'hostilité jalouse de la Faculté ne l'en avait point empêché, par cette longue suite d'attaques et de procès qui se terminèrent le 1^{er} mars 1644, par la condamnation au Parlement, il eût eu la gloire de fonder le premier hôpital des cliniques. Imagine-t-on l'orgueil que ressentirait cet initiateur s'il pouvait voir le développement actuel, dans toute la France, du service des consultations externes et des dispensaires, s'il embrassait du regard, ce qui, dans une seule matinée de nos hôpitaux de Paris, s'y réalise, en œuvre bienfaisante, par le diagnostic précoce, par le conseil des plus grands maîtres, par le triage des malades, par l'économie des hospitalisations. De même quel étonnement s'il pouvait mesurer ce qu'est devenue cette chimie, qui, à son époque, se dégageait à peine des creusets du Moyen Age, pour l'étude de laquelle il avait eu tant de peine à obte-

stost retirez, comme ils firent, à Montpellier, qu'à
 Narbonne, Nismes & autres lieux, s'il n'y eust eu desja
 quelques vns de leur pais & de leur profession. Et
 pource qu'il insiste sur l'opinion qu'il a que Mont-
 pellier n'est pas ancien, & que ne pouvant avoir eu de
 Docteurs en Medecine avant qu'il fust basti, ces Docteurs ^{p. 38.}
 ne peuvent aussi estre anciens: je le veux detromper par ^{l. 7.}
 ce que dit le mesme Catel l. 2. p. 228. de son histoire
 du Languedoc, *Montpellier*, dit-il, dans l'ancien No-
 nique des Provinces & villes des Gaules, se nomme *Civitas*
Magalonensium, & l'Evesque de Montpellier, dans le li-
 vre des taxes, *Episcopus Magalonensis*: Le premier desquel's
 fut *Viator*, du temps de Miro Roy de Galice l'an 572 (elle
 estoit donc de ce temps-là puis quelle avoit vn
 Evesque) & s'appella *Agathopolis*, ou bonne ville, com-
 me auparavant, *Sestantion*, & *Monstremulus*, & en fin
 Montpellier, de *Pelium* montagne de Thessalie ou
 avoit esté nourri Apollon estimé Dieu de la Mede-
 cine. Lequel changement de noms à diminüé mal à
 propos dans l'esprit de quelquesvns la creance de son
 antiquité: telle toutesfois que Jacques Charron dans
 son histoire vniverselle dit, apres Cluvier dans sa
 Geographie aussi vniverselle, l. 2. ch. 9. p. 84. que *Iules*
Cesar passant en Gaule environ l'année 44 devant la nais-
 sance de Nostre Seigneur, du temps du Roy *Anthaire* fils de
Cassander, la ville de Montpellier estoit desja bastie. Ce que
 le mesme Auteur, dans son histoire genealogique
 des Rois de France, prouve encor par les autoritez
 de *Lucain*, *Dion Cassius* & *Orose*: Et ajouste qu'en ce
 temps là vivoit *Teutomatus* Roy de Montpellier, l'un de ceux
 qui allèrent demand r secours aux Romains en leurs guerres
 civiles & qui furent subjuguéz par eux. Voire c'est vne tra-

Page extraite de sa réponse au libellé contre les consultations
 charitables, où apparaît la fierté de son origine médicale
 montpelliéraine, et l'orgueil du grand passé de notre vieille
 ville.

nir, par lettres patentes du 2 septembre 1640, l'autorisation royale de préparer les remèdes minéraux et de « tenir toutes sortes de fourneaux, alambics, matrats et récipiens », et s'il la voyait, par la chimiothérapie, maîtresse incontestée de la thérapeutique moderne!

Donc, médecin il est resté, et surtout médecin de Montpellier. Quelle gratitude fidèle il garde de cette formation à notre Ecole, quelle fierté de son passé, ainsi



Ego Theophrastus Renaudot à Juliodunensi Pictonu, urbe oriundus
dignus inuentus sum ~~omni~~ qui omnibus conditionibus ad id requisitis
fuerim receptus inter medicina studiosos conseter atqz in matriculam
Adama quarta nouembis 1605
D. D. Varandae pro cancellario die Luna
Theophrastus Renaudot

L'INSCRIPTION DE THÉOPHRASTE RENAUDOT
à l'Ecole de Montpellier, en novembre 1605

(Registre des matricules, de 1562 à 1669,
fol. 120, V°. Archives de la Faculté.)

qu'en témoigne la curieuse page que nous extrayons de sa **RESPONSE AU LIBELLÉ** rédigé par les confrères parisiens, contre les consultations charitables pour les pauvres malades!

C'est, en effet, en novembre 1605, que Théophraste RENAUDOT, âgé de 18 ans, s'inscrit comme étudiant, dans le registre des matricules de notre Ecole; en moins d'un an, il a franchi les examens par *intentionem*, les points rigoureux, la licence, les triduanes, et arrive au doctorat, ce qui témoigne sans doute d'aptitudes peu communes, mais ce qui prouve aussi que le régime des dispenses ne date point d'aujourd'hui. Nous

AUTORISATION ACCORDÉE A RENAUDOT
pour subir, après le baccalauréat, les examens *per intentionem*
pour le grade de licence avant les délais réglementaires

(Registre des congrégations, 1598-1624,
fol. 117, V°. Archives de la Faculté.)

Die 22 mensis februarij 1606 congregati R. R. D. D.
professores et doctores infrascripti in conclavi
Regis medicorum collegij post peractam disputationem
baccalaurealem M^r Renaudot audiverunt supplicationem
M. Theophrasti Renaudot med. Baccal. rogantis
ut post peractos suos cursus reciperetur ad subeunda

examina *per Intentionem* dicta ut adipisci posset
gradum Licentiæ. cuius petitioni visis prius
eiusdem Renaudot dictis testimonialibus prædicti
professores lubenter assensi sunt persoluto prius
Universitatis Jure. A. Jure et Infæd.

J. Blezinus Decanus Varandal.
D. Pradilles Ranchin
P. Dortoman Tellier
Theophrastus Renaudot præsentatus

Die 22 mensis februarii 1606, congregati, R. R. D. D.
professores et doctores infrascripti in conclavi Regis
medicorum collegii post peractam disputationem bac-
calaurealem audiverunt supplicationem M. Teophrasti
Renaudot med. baccal. rogantis ut post peractos suos
cursus reciperetur ad subeunda examina per intentionem
dicta ut adipisci posset gradum licentiæ cuius petitioni
visis prius eiusdem Renaudot dictis testimonialibus
prædicti professores lubenter assensi sunt persoluto pri-
dem Universitatis jure.

J. BLEZINUS.

VARANDAL.

D. PRADILLES.

RANCHIN.

P. DORTOMAN.

TELLIER.

Theophrastus RENAUDOT, præsentus

RÉCEPTION DE RENAUDOT AU GRADE DE LA LICENCE
 PIÈCES ORIGINALES ET MANUSCRITS
 conservés dans le Registre des Congrégations de notre Faculté

(Registre des congrégations, 1598-1625.
 fol. 121. V°. Archives de la Faculté.)

121

Die tertia mensis Aprilis Anno 1606 congregati
 Reverendi Domini Professores et Doctores in conclave
 collegii Regii post peractum examen Rigorosum Magistri
 Theophrasti Renaudot probatis illius responsibus tam
 in dicto examine quam in illis qui per intentionem dicuntur
 recepimus dictum ad gradum licentiæ capescendum die Mercurii
 proxima hora 8a matutina disputantibus Reverendo
 Domino Decano et Reverendo Domino Pradilles.

J. Alex. inns Decanus. Caramida
 Theophrastus Renaudot Le Collier
 Theophrastus Renaudot doctore
 Theophrastus Renaudot doctore
 Theophrastus Renaudot doctore
 Theophrastus Renaudot doctore
 Theophrastus Renaudot doctore
 Theophrastus Renaudot doctore
 Theophrastus Renaudot doctore

Die tertiâ mensis aprilis anno 1606 congregati Re-
 verendi Domini professores et doctores in conclavii colegii
 Regii post peractum examen Rigorosum Magistri Theo-
 phrasti Renaudot, probatis illius responsibus tam in
 dicto examine quam in illis qui per intentionem dicun-
 tur, receperunt dictum ad gradum licentiæ capescen-
 dum; die Mercurii proxima hora 8a matutina dispu-
 tantibus reverendo Domino Decano et Reverendo
 Domino Pradilles.

RÉPONSE A LA PÉTITION DE RENAUDOT
demandant, après l'accomplissement des triduanes,
a obtenir le titre de docteur

(Registre des congrégations, 1598-1625,
fol. 124, V°. Archives de la Faculté.)

Die quinta mensis Julij 1606 congregati R. R. D. Professores
et doctores audierunt petitionem Mag. Theophrasti Renaudot
rogantis ut post peractam triduanam disputationem concedatur
illi dictus et doctor laureans: Cuius petitioni libenter assensi sunt
ac proinde decreverunt quod postea promoveatur ad predictum gradum
doctoratus intra quindecim dies proximos a Rev. D. Dortomano
Dortomano professori Regio secundum turmum suum, in cuius rei
fidem sic subscriperunt. Actum ut supra.

J. Blezinus decanus. Varandal.
Dortoman. D. Pradilles.
Tellier. Renaudot presentatus

Die quinta mensis Julii 1606, congregati R. R.
D. D. professores et doctores audiverunt petitionem
Mag. Theophrasti Renaudot rogantis ut post peractum
triduanum disputationem concedatur illi dictus et doc-
tor laureans cuius petitioni libenter assensi sunt ac
proinde decreverunt quod postea promoveatur ad præ-
dictum gradum doctoratus intra quindecim dies proxi-
mas a Rev. D. Dortomano professore Regio, secundum
turmum suum, in cuius rei fidem sic subscriperunt.
Actum ut supra.

BLEZINUS, decanus.

VARANDAL.

DORTOMAN.

D. PRADILLES.

TELLIER.

Th. RENAUDOT, præsentatus

avons la bonne fortune de conserver, dans le registre des Congrégations de notre Faculté, les pièces originales et manuscrites de ces autorisations. Donc, c'est à 19 ans, le 12 juillet 1606, que RENAUDOT a reçu, comme il l'a écrit lui-même, « le bonnet à la fameuse Université de Montpellier ». Il a célébré, chez nous, l'*Actus triumphalis* dans toute la pompe de son cérémonial: les cloches de Saint-Firmin, ont, dès la veille, annoncé la fête; le récipiendaire est conduit en cortège, les tambourins et les hautbois ouvrent la marche, puis viennent les professeurs en costume officiel; RENAUDOT reçoit, à l'Eglise, le bonnet noir, surmonté d'une houpe de soie cramoisée, une bague d'or, une ceinture dorée et le livre d'Hippocrate; il fait le tour de l'assistance, distribuant gants, bonbons, dragées et fruits confits; la cérémonie se termine par un banquet pantagruélique à l'Auberge de la Croix d'Or! Cela n'est-il pas d'une autre allure que nos médiocres examens de thèses, en séries?

Il nous est permis de penser que c'est à l'Ecole de Montpellier que RENAUDOT a puisé ces principes de large démocratie, cette liberté et cette audace d'entreprises sociales, cette tolérance de la pensée, cette passion pour les idées progressistes, pour la chimie et ses remèdes, pour ces deux pôles de la vie médicale moderne; le laboratoire et la clinique. Démocratique, notre Ecole l'a été dès son origine; songez que, dès le XVI^e siècle, en face du Chancelier et du Doyen, le Procureur des Etudiants, qui portait le bâton d'honneur, dans les cortèges officiels, avait le droit d'admonester le professeur dont le cours n'était pas scrupuleusement fait. Et cela s'explique bien, comme l'a montré GERMAIN, quand on considère le milieu républicain au sein duquel se sont développées nos écoles, et la vie catholiquement démocratique

de la commune de Montpellier, au Moyen Age. Alors que la Faculté de Paris repoussait les étudiants de la religion réformée, notre Université les accueillait avec grande tolérance, et cette raison dut décider RENAUDOT, né de riches parents protestants, à venir demander à notre Ecole l'admission libre et l'instruction médicale. Alors que la Faculté de Paris, plus que stationnaire, réactionnaire, combattait avec âpreté et par d'injurieuses polémiques toutes les découvertes nouvelles, les circulateurs, les chirurgiens, les « chymistes », l'Ecole de Montpellier, qui attirait à elle tous les étudiants des rives méditerranéennes et, par eux, ressentait l'influence des grandes écoles italiennes et des centres arabistes d'Espagne, qui, par son Collège Allemand, avait reçu les idées de Paracelse, qui avait possédé ARNAUD DE VILLENEUVE, qui, près d'un siècle avant, avait compté RABELAIS parmi ses élèves et ses docteurs, l'Ecole de Montpellier rejetait, par l'étude de la chimie, le dogmatisme et continuait en clinique les principes expérimentaux du génie hippocratique. C'est à ces inspirations libérales de notre Ecole que se sont formées les hautes qualités d'indépendance, d'initiative et de solidarité humaine qui sont la gloire de ce grand ancêtre du journalisme, l'une des figures dominantes du XVII^e siècle.

Le Congrès de la Presse Médicale, vous le voyez, ne pouvait pas s'ouvrir sous de plus nobles auspices que par l'évocation de la haute personnalité de ce médecin journaliste, précurseur des idées modernes, épris d'amélioration sociale, et dont l'œuvre nous étonne par sa justesse d'invention et par sa permanence. La durée: voilà l'épreuve et la marque des vrais progrès. Or, à près de trois siècles de distance, nous voyons, en magnifique floraison, ces germes de bien, dont il disait avec modes-

tie « qu'il avait bien pu semer et arroser les graines, mais qu'il appartenait à Dieu de leur donner accroissement ». Avoir créé le Journal et la publicité des annonces, ces deux organes essentiels de la vie moderne, les monts-de-piété et les consultations gratuites, ces deux instruments efficaces d'assistance et de charité, cela ne mérite-t-il point de classer RENAUDOT parmi les grands novateurs qui ont donné le branle à l'humanité! Par contre, des véhémentes polémiques de Guy Patin, de toute cette vaine dépense d'esprit réactionnaire et caustique, de l'arrêt du Parlement, qui a condamné RENAUDOT, des privilèges de la Faculté de Médecine qui lui ont fait obstacle, que reste-t-il?

D'une pareille vie, une forte leçon se dégage: c'est le rôle que le médecin peut jouer dans l'organisation sociale quand, s'inspirant des principes de solidarité et d'entr'aide, il poursuit cet idéal, au milieu de toutes les traverses, avec une foi absolue dans le progrès humain. A ceux qui voulaient le détourner, d'affronter, au voisinage de la cinquantaine, tous les obstacles qui allaient s'opposer à ses entreprises charitables, il répondait avec courage: « Me reconnaissant né au bien public, auquel j'ai sacrifié le plus beau de mon âge, sans autre récompense que celle dont la vertu se paye par ses mains, il serait trop tard, désormais, d'épargner, comme on dit, le fond du tonneau, après avoir été prodigue du reste ». Et il tint parole: ce philanthrope, qui avait reçu, comme fortune de ses parents, la somme de 40.000 livres, chiffre considérable pour le temps, est mort, ainsi que l'a écrit son implacable ennemi, Guy PATIN, « gueux comme un peintre ». Insulte suprême, suprême hommage envers l'homme dont toute l'œuvre s'est consacrée au soulagement de la misère humaine!

